RIASEC : R

H3305
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE MACHINES DE CONDITIONNEMENT

Autres emplois décrits

- Agent / Agente de conditionnement sur machine automatisée
- Conditionneur / Conditionneuse sur machine
- Conducteur / Conductrice d'étiqueteuses
- Conducteur / Conductrice de machines d'emballage
- Conducteur / Conductrice de machines de préemballage et suremballage
- Conducteur / Conductrice emballage bobines
- Embouteilleur / Embouteilleuse
- Opérateur / Opératrice de ligne d'embouteillage
- Opérateur / Opératrice de ligne de conditionnement
- Opérateur / Opératrice ensachage et palettisation sur machine
- Palettiseur / Palettiseuse sur machine
- Pilote de soutireuse
- Sertisseur / Sertisseuse en industrie alimentaire

Définition

Le Conducteur de machines de conditionnement joue un rôle clé dans le processus de production en assurant l'efficacité et la qualité du conditionnement des produits.

- Opère et surveille les machines de conditionnement pour garantir la conformité des produits emballés
- Effectue des réglages nécessaires sur les machines pour répondre aux spécifications des produits
- Contrôle la qualité des produits conditionnés et intervient en cas de non-conformité
- Assure la maintenance de premier niveau des machines pour prévenir les pannes et les arrêts de production
- Optimise le flux des produits pour maximiser l'efficacité de la ligne de conditionnement
- Respecte les normes de sécurité et d'hygiène pour garantir un environnement de travail sûr

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Opérateur de conditionnement, Bac Professionnel Pilote de ligne de production ou BEP Conduite de systèmes industriels.

Certifications et diplômes :

- Bac pro pilote de ligne de production
- CQP conducteur de ligne de conditionnement
- CQP conducteur régleur de machines de conditionnement
- CQP pilote de procédé de conditionnement
- BP pilote d'installations de production par procédés
- CQP opérateur qualifié en conduite et maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Approvisionner une machine en matière première ou en produit
- Vérifier la qualité et la propreté d'équipements ou de matériels
- Réaliser une opération de maintenance
- Conditionner des produits
- Surveiller le fonctionnement de la machine ou de la ligne de conditionnement et des appareils de contrôle et ajuster en cas d'écarts
- Vérifier la conformité du conditionnement des produits (étanchéité, poids, température, etc.)

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Renseigner, mettre à jour une documentation technique Transition numérique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Adapter et optimiser sa pratique au contexte et aux risques professionnels (gestes, postures, ergonomie)

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Ajuster les paramètres de température de la machine
- Remplacer les bobines ou les cartouches d'encre
- Contrôler la conformité d'un équipement, d'une machine, d'une installation
- Nettoyer les surfaces de contact et les outils de la machine
- Organiser et optimiser le stockage physique des produits, des matériels dans son périmètre d'activité
- Réaliser un diagnostic technique
- Résoudre les problèmes techniques
- Gérer les stocks
- Réaliser l'étiquetage de produits
- Réaliser la mise sous vide
- Réaliser la palettisation
- Contrôler le fonctionnement d'un dispositif de sécurité
- Déterminer des mesures correctives
- Contrôler les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Contrôler visuellement la qualité des emballages

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Comprendre, interpréter des données et documents techniques

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Documenter les procédures de conditionnement pour la formation
- Travailler en groupe, en réseau

Management, Social, Soin

- Transmettre une technique, un savoir-faire

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Techniques professionnelles

- **Compétences en mécanique et électricité**
- Formation à l'utilisation de nouvelles machines
- Gestion des stocks de matières premières
- Gestion des urgences et des imprévus
- **Maintenance préventive des machines de conditionnement**
- Respect des délais de production
- Surveillance des paramètres de production
- Techniques d'emballage, suremballage (lots, ...)
- Techniques d'embouteillage
- Techniques d'encartonnage
- Techniques de filmage
- **Techniques de réglage de lignes de conditionnement**

Normes et procédés

- **Analyse de la qualité des produits finis**
- Cadre réglementaire environnemental — Transition écologique
- Normes qualité
- **Pilotage en salle de commande**
- Techniques de désinfection des surfaces
- Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Règles et consignes de sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Domaines d'expertise

- Adaptation aux nouvelles technologies — Transition numérique

Produits, outils et matières

- Matériaux d'emballage
- Utilisation de logiciels de gestion de production — Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En ligne ou ilot de production
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Port d'équipement d'hygiène
- Port et manipulation de charges lourdes ou encombrantes

Horaires et durée du travail

- Travail posté (2x8, 3x8, 5x8, etc.)

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Entreprise industrielle

Secteurs d'activité

- Industrie - Alimentaire

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail